**Mail pour nous FAS**

**Projet de loi immigration – 18 décembre**

**La Fédération des acteurs de la solidarité mobilisée avec son réseau d’adhérents pour défendre notamment l’hébergement des sans abri**

L’évolution des discussions du projet de loi sur l’immigration suscite la plus vive inquiétude parmi les associations engagées contre la pauvreté. Ce sont désormais les propositions votées par la majorité du Sénat qui se trouvent au cœur des discussions. Elles sont marquées par une dérive contraire à tous les principes de l’accueil organisé et de l’intégration républicaine des personnes étrangères dans notre pays. La suppression de l’aide médicale d’Etat, des allocations familiales pour les personnes en situation régulière, le rétablissement des délits de solidarité et de séjour irrégulier n’ont pas de place dans notre République.

**La FAS demande dans ces conditions l’abandon de ce projet de loi** qui ne peut désormais plus semer que l’indignité et le désordre. Nous demandons au gouvernement de mettre en œuvre sans délai par des moyens non législatifs les mesures utiles relevant des moyens d’accueil et d’accompagnement des étrangers, de leur accès au travail ou encore du ciblage des décisions de reconduite pour cesser de précariser sans raison des milliers de personnes, d’associations, de services publics et d’entreprises.

Nous déplorons notamment la remise en cause des dispositions relatives à la régularisation de personnes étrangères pour le travail indépendamment de l’accord des employeurs qui reste une nécessité. Elles doivent être mises en œuvre d’une manière ou d’une autre.

La Fédération des acteurs de la solidarité exprime tout particulièrement sa plus vive inquiétude face au risque de voir entériner les demandes de la majorité du Sénat visant à exclure les personnes étrangères sans papier des hébergements d’urgence. Une telle perspective serait fondamentalement contraire à toutes les exigences de dignité, de solidarité, d’ordre public et à ce qui fait le sens même de l’engagement des professionnels et des bénévoles dans les associations.

Au moment où trop d’enfants sont encore à la rue, où le sens du travail social est sans cesse malmené, nous marquons un arrêt de travail et sommes auprès des associations, travailleurs sociaux, bénévoles et personnes accompagnées, en cette journée du **18 décembre 2023, journée internationale des migrants,** oùdébute la réunion de la Commission mixte paritaire en charge de la suite de la discussion du projet de loi.

Le monde de demain ne peut pas livrer sciemment des enfants, des femmes et des hommes aux violences de la rue.

Ou alors ce serait sans nous.

Mail pour les adhérents – ils peuvent inclure le nom de leur association et indiquer le lien avec la Fas s’ils le souhaitent

**Projet de loi immigration – 18 décembre**

**Association X (mobilisée avec la FAS) pour défendre notamment l’hébergement des sans abri**

L’évolution des discussions du projet de loi sur l’immigration suscite la plus vive inquiétude parmi les associations engagées contre la pauvreté. Ce sont désormais les propositions votées par la majorité du Sénat qui se trouvent au cœur des discussions. Elles sont marquées par une dérive contraire à tous les principes de l’accueil organisé et de l’intégration républicaine des personnes étrangères dans notre pays. La suppression de l’aide médicale d’Etat, des allocations familiales pour les personnes en situation régulière, le rétablissement des délits de solidarité et de séjour irrégulier n’ont pas de place dans notre République.

**Association X (avec La FAS) demande dans ces conditions l’abandon de ce projet de loi** qui ne peut désormais plus semer que l’indignité et le désordre. Nous demandons au gouvernement de mettre en œuvre sans délai par des moyens non législatifs les mesures utiles relevant des moyens d’accueil et d’accompagnement des étrangers, de leur accès au travail ou encore du ciblage des décisions de reconduite pour cesser de précariser sans raison des milliers de personnes, d’associations, de services publics et d’entreprises.

Nous déplorons notamment la remise en cause des dispositions relatives à la régularisation de personnes étrangères pour le travail indépendamment de l’accord des employeurs qui reste une nécessité. Elles doivent être mises en œuvre d’une manière ou d’une autre.

**Association X** exprime tout particulièrement sa plus vive inquiétude face au risque de voir entériner les demandes de la majorité du Sénat visant à exclure les personnes étrangères sans papier des hébergements d’urgence. Une telle perspective serait fondamentalement contraire à toutes les exigences de dignité, de solidarité, d’ordre public et à ce qui fait le sens même de l’engagement des professionnels et des bénévoles dans les associations.

Au moment où trop d’enfants sont encore à la rue, où le sens du travail social est sans cesse malmené, nous arrêtons le travail (ou nous nous faisons telles actions **associant les personnes accompagnées) en ce 18 décembre 2023, journée internationale des migrants, et alors que** débute de la réunion de la Commission mixte paritaire en charge de la suite de la discussion du projet de loi.

Le monde de demain ne peut pas livrer sciemment des enfants, des femmes et des hommes aux violences de la rue.

Ou alors ce serait sans nous.